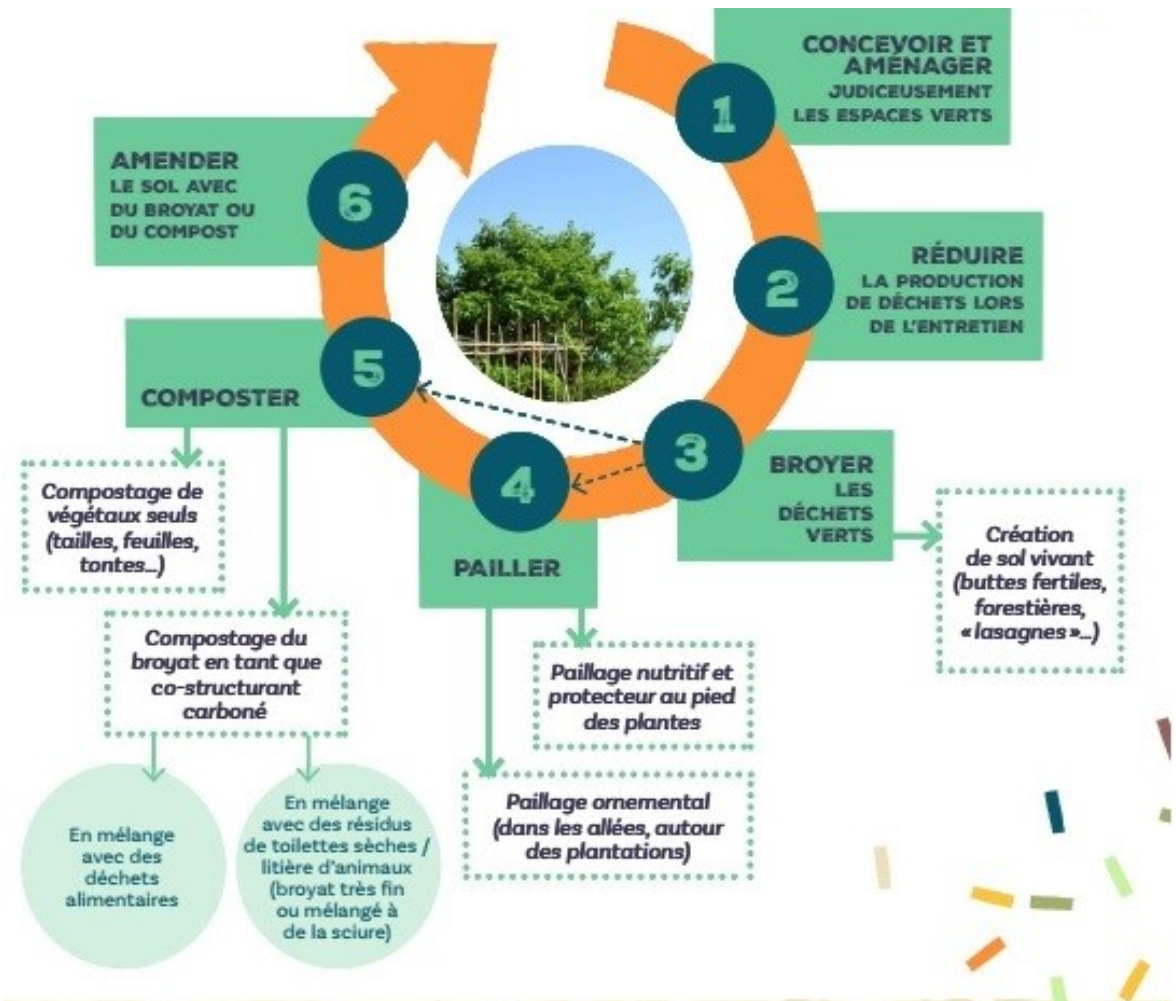


Les grands principes partagés autour de l'utilisation de la matière structurante & des déchets verts dans nos sites de compostage et nos jardins



LES BÉNÉFICES DU RETOUR AU SOL DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX

RÉDUIT L'ARROSAGE	PROTÈGE LE SOL	EFFET VISUEL	RÉDUIT LES ADVENTICES	AMENDE LE SOL	STRUCTURE ET AÈRE LE SOL



L'intérêt de la matière structurante, pourquoi s'en préoccuper ?

Le compostage est un processus naturel opéré par des micro et macroorganismes. Pour leur permettre de décomposer la matière organique de façon optimale, ils ont (entre autres) besoin d'une nourriture équilibrée qui se compose de :

- matières azotées, les biodéchets verts, mous ou humides ;
- matières carbonées, les biodéchets bruns, durs ou secs.

La part carbonée peut être constituée de nombreux matériaux issus de nos jardins et espaces verts. Il est nécessaire d'avoir du carbone disponible pour se combiner à l'azote, faute de quoi cet azote en excès peut s'échapper sous forme de gaz (ammoniac, dioxyde d'azote) voire de nitrates dissous dans l'eau de ruissellement.

L'apport de broyat dans un composteur est particulièrement intéressant car il permet, en plus de l'apport de carbone :

- l'absorption de l'humidité en excès et la "redistribution" de celle-ci le cas échéant,
- la structuration de la matière, c'est-à-dire un enchevêtrement des fibres qui permet une aération passive

Quels besoins, pour quels sites de compostage ?

Pour les installations volumineuses (plus de 2m3)

L'apport de structurant est indispensable dans les installations importantes. La nature du déchet traité joue également un rôle important dans cet apport. Plus un déchet est pâteux et humide, plus le structurant permettra au mélange d'être aéré et ainsi de limiter les éventuelles nuisances (odeurs et moucheron).

Pour les installations plus petites (moins de 2m3)

Sur des sites traitant de plus faibles volumes (compostage domestique, petits composteurs partagés), l'important est avant tout de faire simple, tout en valorisant ce que l'on a sous la main. L'apport carboné pourra être constitué de feuilles sèches, de paille, de petits branchages coupés, de sciure ou copeaux, de carton, de boîtes d'œufs... Ces matériaux apportent du carbone et seront donc plus utiles dans votre jardin et votre composteur qu'en déchetterie. Ils ne permettent cependant pas une forte structuration (enchevêtrement des fibres facilitant le passage de l'air) du compost, il sera donc important de brasser régulièrement le compost pour l'aérer.



Avant d'avoir recours à une livraison, quelles matières structurantes sont déjà disponibles autour de mon site ?

Au sein de sa résidence, de son quartier, auprès de son voisinage, nous avons accès à de nombreuses matières trop souvent considérées comme des déchets dont il faut se débarrasser alors qu'ils sont très précieux pour notre cycle de compostage :

- Les branches issues de l'élagage des arbres
- Les tailles courtes (arbustes,...)
- les feuilles mortes
- les herbes et broussailles
- les tontes de gazon séchées

Et en complément :

- la paille
- la sciure ou copeaux
- le carton sans encres chimiques
- les boîtes d'œufs

La Maison du Compost vous accompagne pour :

- identifier des sources de matières structurantes près de chez vous
- vous conseiller sur les typologies de matières adaptées à votre site de compostage

Des ressources disponibles pour aller plus loin

Fiches pratiques ADEME gratuites à télécharger :

- [fiche-1-le_broyat_des_vegetaux_011339-1.pdf](#)
- [fiche-2-comment_produire_son_broyat_011339-2.pdf](#)
- [fiche-3-l_art_de_pailler_avec_du_broyat_011339-3.pdf](#)
- [fiche-4-les_resineux_011339-4.pdf](#)
- [fiche-5-ressources_documentaires_011339-5.pdf](#)

Fiches techniques du Réseau Compost Citoyen gratuites à télécharger :

- [n°2 - Le broyat un élément indispensable pour composter ?](#)
- [N°13 : Jardinage au naturel](#)

Sources :

- <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4021-conseils-sur-le-broyage-paillage-des-dechets-verts.html>
- <https://reseaucompost.org/ressources-et-outils-pedagogiques/fiches-techniques>



Règlement d'utilisation du service d'approvisionnement en broyat et d'export de compost en maturation des sites de compostage partagé de l'Eurométropole de Strasbourg

Article 1

Objet du règlement

Ce règlement définit les conditions d'utilisation du service d'approvisionnement en broyat mise en place par les associations La Maison du Compost (MDC) et Sikle dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs votée par l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 2

Accès aux permanences de distribution de broyat sur les sites tampons

● Qui organise et anime les permanences ?

L'association La Maison du Compost propose la mise à disposition de broyat en vrac lors d'un moment convivial. Un membre de l'association sera présent pour échanger et apporter des conseils sur le compostage et le jardinage au naturel selon les besoins.

● Qui peut venir aux permanences ?

Tous les habitant.es particuliers de l'Eurométropole de Strasbourg peuvent venir sous réserve d'une adhésion à l'association La Maison du Compost à jour (retrouvez le bulletin d'adhésion sur le site de la MDC : lamaisondumcompost.fr/association).

● Pour quels usages est destiné le broyat ?

Le broyat distribué est réservé prioritairement à une utilisation nécessaire au cycle de compostage. En fonction des stocks disponibles, il pourra être également distribué pour un usage de jardinage au naturel (ex : paillage). Les volumes distribués peuvent être limités selon les stocks disponibles.

● Comment s'inscrire ?

Pour accéder aux permanences, les habitant.es doivent s'inscrire au préalable via le formulaire dédié [à ce lien](#) (ce dernier est relayé sur le site internet de la MDC et dans l'onglet « AGENDA » de la plateforme LOGIPROX). Si tous les créneaux sont complets, l'association vous contactera pour en trouver un autre.

● **Où sont situées les sites tampons**

Les permanences se tiennent en alternance sur 3 sites tampons du territoire :

- Le jardin partagé St Gall – Strasbourg, quartier Koenighoffen. RDV au bout de la rue des Meules, portail vert à gauche.
- Parc du Heyritz – Strasbourg, quartier centre ville. RDV allée Colette Besson, portail vert à droite.
- Le jardin de Ameisenkoepfel – Strasbourg, quartier Robertsau – Wacken. RDV au bout de la rue de la fourmi portail vert à gauche.

Un plan avec les coordonnées précises des lieux est disponible sur notre site internet.

● **Comment et avec quoi venir ?**

Les sites tampons sont accessibles en véhicule motorisée, en vélo avec remorque et à pied. Dans la mesure du possible, privilégier les modes de déplacements doux. L'association peut mettre à disposition un vélo muni d'une remorque qu'il faudra restituer le jour même (option disponible dans le formulaire d'inscription). Les contenants ne sont pas fournis. Pensez à prendre les vôtres (seau, cabas, paniers...) ainsi que des gants de jardinage si besoin. Nous mettons à disposition des pelles, n'hésitez pas à ramener votre propre matériel en complément.

Précautions :

Le port du masque est vivement recommandé (en raison des poussières, des spores de champignons et de leurs potentiels allergènes).

Les usager·es s'engagent à prendre toutes les précautions nécessaires dans les opérations de chargement/enlèvement du broyat, notamment pour la manutention et le transport (véhicule et chargement adapté, manœuvres sécurisées).

Article 3

Accès aux livraisons de broyat à vélo (réservé aux sites publics)

● **Qui organise et assure les livraisons ?**

L'association Sikle Les Composteurs de Strasbourg propose la livraison de broyat à vélo en tant que prestataire de l'association La Maison du Compost. Un·e salarié·e de Sikle organise la livraison et remplit votre bac de structurant.

● **Qui peut bénéficier des livraisons ?**

Les livraisons de broyat à vélo sont réservées aux associations qui gèrent un site de compostage partagé sur l'espace public dans le périmètre des communes de Strasbourg et Schiltigheim, sous réserve d'une adhésion à jour à l'association La Maison du Compost (retrouvez le bulletin d'adhésion sur le site de la MDC : lamaisondumcompost.fr/association).

● **Pour quels usages est destiné le broyat ?**

Le broyat livré est réservé à une utilisation nécessaire au cycle de compostage.

● **Comment demander une livraison ?**

Pour accéder à ce service, les référents de sites publics de compostage doivent faire une demande via leur compte sur la plateforme en ligne Logiprox, en cliquant sur l'onglet « Besoin de structurant ».

Le 28 de chaque mois est la date limite pour effectuer une demande pour le mois suivant. A la fin de chaque mois, La Maison du Compost transmet les demandes à Sikle qui organise une livraison sous 4 semaines.

Exemple : pour une commande passée sur Logiprox le 15 mars, la livraison de broyat par Sikle interviendra entre le 29 mars et le 29 avril.

● **Combien de livraisons peuvent être effectuées vers mon site ?**

Chaque site de compostage éligible aux livraisons peut bénéficier d'une livraison de broyat par année civile. Au 1^{er} octobre de chaque année, les livraisons de broyat non utilisées par certains sites peuvent être proposées à d'autres qui en font la demande via LOGIPROX.

Précautions :

Les référent-es de sites doivent s'assurer que leur bac de stockage du broyat est accessible et, le cas échéant, ils peuvent communiquer certaines informations indispensables à la livraison (exemple : code du cadenas) en commentaire lors de la demande en ligne sur LOGIPROX. Si la livraison est impossible pour des raisons d'accès (exemple : bac fermé sans consignes explicites), elle sera quand même décomptée.

Article 4

Accès aux évacuations de compost à vélo (réservé aux sites publics)

OUVERTURE DU SERVICE à partir de l'automne 2023

● **Qui organise et assure les évacuations de compost?**

L'association Sikle Les Composteurs de Strasbourg propose l'évacuation de compost à vélo en tant que prestataire de l'association La Maison du Compost. Un-e salarié-e de Sikle organise la livraison et vide votre bac de maturation.

● **Qui peut bénéficier des évacuations de compost ?**

Les évacuations de compost à vélo sont réservées aux associations qui gèrent un site de compostage partagé sur l'espace public dans le périmètre des communes de Strasbourg et Schiltigheim, sous réserve d'une adhésion à jour à l'association La Maison du Compost (retrouvez le bulletin d'adhésion sur le site de la MDC : lamaisondumcompost.fr/association). Pour accéder à ce service, il faut d'abord que les référent-es de ces sites témoignent de difficultés à valoriser leur production de compost auprès de la Maison du Compost.

Après un échange autour des contraintes du site de compostage, la demande est validée et le site de compostage est référencé par la Maison du Compost comme un site prioritaire pour les évacuations de compost. La Maison du Compost décide de l'attribution d'un nombre d'évacuations annuelles pour chaque site, en fonction des besoins exprimés et du nombre d'évacuations de compost possibles.

● **Que devient le compost évacué ?**

En fonction de la localisation, le compost sera évacué soit vers le site tampon de la Maison du Compost au jardin Saint-Gall, soit vers le site tampon de Compostra à l'Ameisenkoepfel. En cas de défaillance ou de saturation de ces sites, le compost pourra être évacué vers le site de co-compostage agricole Sikle et de l'Îlot de la Meinau pour fertiliser les terres agricoles de l'exploitation maraîchère.

● **Comment demander une évacuation de compost ?**

Le référent de site peut adresser une demande via son compte sur la plateforme en ligne LOGIPROX, en cliquant sur l'onglet « Besoin de structurant » et en précisant en commentaire « évacuation de compost ».

Important : Les évacuations de compost ne peuvent être commandées qu'en parallèle d'une livraison de broyat, de façon à optimiser les opérations et trajets. Elle suivra donc la même procédure que la livraison de broyat décrite dans l'article 3.

Précautions :

Pour pouvoir bénéficier d'une évacuation de compost, les référent-es de sites doivent s'assurer que leur bac de maturation à évacuer est accessible et, le cas échéant, communiquer les informations indispensables à l'évacuation (exemple : code du cadenas) en commentaire lors de la demande en ligne sur LOGIPROX.

La façade avant du composteur doit être amovible pour permettre l'extraction de la matière à l'aide d'un croc. Le compost doit présenter une certaine maturité (absence de déchets frais) et une aération suffisante (pas trop compacte, ni trop humide). Si l'évacuation est rendue impossible ou difficile pour l'une de ces raisons, elle sera déprogrammée et ne pourra être reprogrammée que dans le cadre d'une future livraison de broyat.

Je partage les grands principes énoncés et m'engage à respecter le règlement d'utilisation

Nom : _____

Date & Signature :

Prénom : _____

Structure : _____

Site de compostage : _____

**Etapas
logistique broyat**

